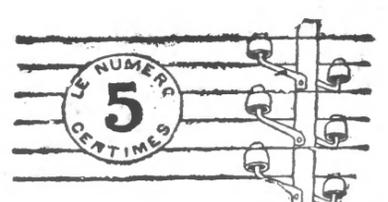


L'Égalité



SIXIEME ANNEE. - N° 188

DE ROUBAIX-TOURCOING
Journal Socialiste Quotidien

SAMEDI 7 JUILLET 1900

ABONNEMENTS
Nord et Départements limitrophes.
Autres Départements.

Trois mois 3 fr. 50
Six mois 6 fr. 50
Un an 12 fr. 50

RÉDACTION et ADMINISTRATION :
ROUBAIX, 13, Rue des Champs, 13, ROUBAIX

ANNONCES
Les annonces sont reçues directement au bureau du Journal :
ROUBAIX, 13, Rue des Champs, 13, ROUBAIX

Nos « Fiche-ton-Camp »

Les nationalistes sont dans la consécration, — de M. de Mun à M. Méline, de la *Dépêche* à l'*Echo*.

C'est une cacophonie de sanglots. La cause de ce bruit horripilant, insolite et gigantesque dans la démission du général Jamont.

Ce citoyen-là avait été élevé à la dignité de généralissime, c'est-à-dire du premier général — des armées de la République, en prévision d'une guerre toujours possible malheureusement, dans l'état moral actuel des peuples et surtout des gouvernements.

Se jugeant indispensable dans les rouages de la Guerre — de la bouche humaine, — il a été dernièrement le prétexte de dicter la conduite de son ministre à propos de l'incident soulevé par le chef d'état-major Delanne qui voulait, lui aussi, commander en maître dans les bureaux militaires de la Nation l'employait.

Mais le général André repoussa ses remontrances et notre morigénéur glané et bien renté, après s'être plaint vainement au Président de la République, mit à l'œuvre une action héroïque.

« Je vais m'en aller en claquant les portes », se dit-il, puis, sans doute des larmes du pitié converti et dans un moment d'inspiration, il eut l'idée de protester contre les mesures prises par le Ministre de la Guerre, — lettre qui est un véritable monument d'indiscipline.

La réponse, pour une fois, ne s'est pas fait attendre. M. Jamont a été aussitôt mis en disponibilité et c'est le général Brugère qui lui succède. Par la même occasion, le général Delanne, le veur de ces mauvais lappin, a été renvoyé en l'état.

La Chambre a approuvé ces décisions du Ministre de la Guerre et, par la même, repoussa les autres deux « culottes de peau » en révolte.

C'est ce qui marque notre monde nationaliste.

L'*Echo*, en a perdu le boussole au point d'insulter le Ministre de la Guerre dont il prophétise la fin « sous le mépris et les huées » de tout ce qui porte un nom français (*écrite 5*).

La *Dépêche* se demande anxieusement : « ou nous allons ? » puisqu'on lui laisse plus les généralissimes, les généraux et les généraux se nommer mutuellement et de la discipline qu'ils appliquent à leurs subordonnés et de la République.

« Chassez, débitez, à coups de bulletins de vote, l'ennemi », — c'est à dire le Ministre de la Guerre et la majorité qui le soutient dans sa besogne d'épuration !

Les lamentations et les plaintes émoussées de la République et de l'Écho ne sont que le symptôme de ce qui se passe dans le sein de la République, — c'est à dire le sentiment de la majorité qui se sent trahie et qui se sent abandonnée.

Les lamentations et les plaintes émoussées de la République et de l'Écho ne sont que le symptôme de ce qui se passe dans le sein de la République, — c'est à dire le sentiment de la majorité qui se sent trahie et qui se sent abandonnée.

LES AMERTUMES DU COSAQUE MOTTE

La gunt bottée qu'il a sous ses ordres.

On aurait dû le faire plus tôt, mais il n'est pas trop tard.

Encore quelques leçons aussi cinglantes que celles qui viennent d'être données aux généraux Jamont et Delanne et nous n'aurons plus le spectacle écurant d'officiers s'insurgeant contre le devoir, pour servir les appétits réactionnaires, au risque de léser les intérêts vitaux de la patrie.

Continuez, M. le Ministre ! Votre œuvre est bonne. Tous les bons citoyens l'approuvent. S'ils ont un regret, c'est qu'ils vous fendent, avec trop de douceur encore, l'oreille des « Fiche-ton-Camp » que la réaction entretient près de vous, comme agents de surveillance.

Continuez, général André. Il y a d'autres Jamont et d'autres Delanne et vous n'aurez qu'à tendre votre main républicaine pour trouver d'autres Brugère !

G. SIAUVE-VAUSY.

LES AMERTUMES DU COSAQUE MOTTE



M. MOTTE. — Je trouve qu'à Roubaix on me manque un peu d'égards.

LE TRAVAILLEUR. — Et en Pussia ?

CHRONIQUE

MARIAGES CIVILS

Pourquoi le nombre des mariages purement civils est-il relativement faible dans notre pays ?

Il faut attribuer à la seule influence des femmes les impraticables déclarations de foi de jeunes citoyens, intelligents et instruits, qui ont pour l'usage catholique une aversion et qui ne peuvent, sans se donner à la fois un concours de la messe et la messe et les cérémonies de leur vie intime.

« Pourquoi ne se marient-ils pas ? » — se demande-t-on à juste titre.

« Ils se marient à l'église pour deux raisons : la première, c'est que dans la plupart des cas la jeune fille et sa famille ont tenu compte à l'acte de mariage et qu'il y a eu un mariage religieux et qu'il y a eu un mariage civil ; la seconde, c'est que les parents des deux jeunes gens qui se marient, ont tenu compte à l'acte de mariage et qu'il y a eu un mariage religieux et qu'il y a eu un mariage civil.

« Mais il y a une seconde raison, c'est que le mariage civil est trop coûteux et qu'il est trop difficile à faire. C'est pourquoi les parents des deux jeunes gens qui se marient, ont tenu compte à l'acte de mariage et qu'il y a eu un mariage religieux et qu'il y a eu un mariage civil.

« Mais il y a une seconde raison, c'est que le mariage civil est trop coûteux et qu'il est trop difficile à faire. C'est pourquoi les parents des deux jeunes gens qui se marient, ont tenu compte à l'acte de mariage et qu'il y a eu un mariage religieux et qu'il y a eu un mariage civil.

Un vote platonique

GROS GALONNÉS ET SIMPLES BIBIS

Il y a quelques jours — le 28 juin pour préciser — à la suite de l'interpellation du nationaliste Firmin Faure, sur la démission du général Jamont, l'honorable chambre adopta, par 261 voix contre 154, un ordre du jour présenté par Sembat et ainsi conçu :

« La Chambre, résolue à ne pas permettre qu'un acte plus sévère que celui qui a été accompli par le général Jamont, soit imposé à un officier de son grade, passe à l'ordre du jour.

« Il s'est trouvé une majorité de 136 députés pour acclamer cet ordre du jour bien formel et explicite.

« Cette manifestation a été purement platonique et, une fois de plus, le vote de la Chambre est resté sans effet.

« Nous en avons la preuve dans l'incartade du général Jamont.

« Le général réactionnaire a adressé au général dans le journal — une lettre insolente, véritable œuvre de fauteur de scandale, dans laquelle il a dit, d'après l'*Écho* :

Monsieur le ministre,

L'instabilité du chef d'état-major général de l'armée est incompatible avec la formation et la conduite des armées en campagne. Au début d'une guerre, le commandant d'un groupe d'armées a besoin d'un collaborateur expérimenté, capable de lui donner des conseils avisés et de lui faire connaître les détails de la situation militaire. C'est pourquoi, dans les circonstances actuelles, il est de mon devoir de vous adresser une lettre dans laquelle je vous prie de vouloir bien me faire connaître la position de disponibilité.

En réponse à ce factum prétorien, le ministre de la Guerre, faisant droit à la demande qui lui était adressée en termes si corrects et si polis, a mis en disponibilité l'ami du monde réactionnaire.

Cette fois le ministre Faure n'a pas eu de succès. Il n'a pu obtenir que le général Jamont soit mis en disponibilité. C'est tout ce qu'il a obtenu.

« Mais il y a une seconde raison, c'est que le mariage civil est trop coûteux et qu'il est trop difficile à faire. C'est pourquoi les parents des deux jeunes gens qui se marient, ont tenu compte à l'acte de mariage et qu'il y a eu un mariage religieux et qu'il y a eu un mariage civil.

Le Complot Militariste

CONTRE LA REPUBLIQUE

Tous les journaux réactionnaires constatent, comme l'a fait M. Boumbergue à la Chambre, que la démission du général Jamont est une nouvelle manifestation de l'instabilité et de l'incapacité du général Jamont.

« Le général Jamont veut se démissionner », dit l'*Echo* dans la journée du 28 juin. « C'est un acte de lâcheté », dit l'*Echo* dans la journée du 29 juin. « C'est un acte de lâcheté », dit l'*Echo* dans la journée du 30 juin.

« Le général Jamont veut se démissionner », dit l'*Echo* dans la journée du 28 juin. « C'est un acte de lâcheté », dit l'*Echo* dans la journée du 29 juin. « C'est un acte de lâcheté », dit l'*Echo* dans la journée du 30 juin.

« Le général Jamont veut se démissionner », dit l'*Echo* dans la journée du 28 juin. « C'est un acte de lâcheté », dit l'*Echo* dans la journée du 29 juin. « C'est un acte de lâcheté », dit l'*Echo* dans la journée du 30 juin.

FEUILLETON DU 7 JUILLET. — N° 13

MONSIEUR

PAR Paul SAUNIÈRE

II
Route de Brie

Le précepteur avait été bien inspiré à tous les points de vue. Non seulement l'amour-propre d'Edouard s'éveilla, mais l'esprit d'émulation lui fit accomplir des miracles et Lucien mit à profit de son côté les leçons qu'il recevait son camarade.

« Si Edouard avait sur son jeune ami la supériorité physique, Lucien avait sur lui la supériorité de l'intelligence, ou plutôt de la mémoire, et retenait avec une incroyable facilité tout ce que son professeur lui enseignait.

« Bien plus, à mesure qu'il grandit en âge et en vigueur, il arriva à égaler, sinon à surpasser son camarade dans les exercices violents qui demandaient plus d'adresse que de force purement matérielle. — c'est-à-dire dans l'escrime et l'équitation.

« Edouard était beaucoup plus grand et beaucoup plus robuste que Lucien, mais Lucien était beaucoup plus adroit

FEUILLETON DU 7 JUILLET. — N° 13

Tout leur était devenu commun. Les jeux, l'étude, les promenades, l'honneur ne pouvaient plus se passer de Lucien.

« Pendant l'absence de la séparation sonna fatalement pour eux.

« Pour Lucien, qui ne s'était pas senti bien amélioré depuis quelques années, — nous dirions plus tard par suite de quelques circonstances.

« La colonel de Mondclavet aurait bien désiré que son fils embrassât la carrière des armes, mais, connaissant le caractère indépendant et insoumis du jeune gentilhomme, il redouta pour lui les sévérités de la discipline.

« Il fit donc attacher à la maison du roi, en qualité d'officier de réserve, tandis que, sur les conseils du colonel, Lucien s'engageait dans les carabiniers et se préparait à partir pour l'Allemagne, où se trouvait son nouveau régiment.

« Le jour où Lucien devait quitter Paris, le comte de Mondclavet lui remit un brevet de sous-lieutenant.

« Ce fut une telle surprise pour lui et pour le régiment dont il était le fils, que cette faveur inattendue souleva une imposante manifestation.

« Tous les sous-officiers et soldats se coalisèrent pour offrir au colonel un punch gigantesque, que l'on fit fumer dans la cour de la caserne, et auquel le corps des officiers tout entier fut convié.

« Pas un d'eux n'y manqua. On y but naturellement à la santé du colonel, comme à celle de Lucien.

« Comme c'était une fête de famille, Edouard y assistait.

« Au moment où les libations allaient cesser, on vit entrer dans la cour de la caserne un valet qui tenait en main deux chevaux magnifiquement harnachés

« Harnachés à Lucien, et portant militairement la main à son turban.

« Les chevaux du lieutenant, dit-il.

« Lucien n'en revint pas.

« Pour lui ces admirables bêtes, si richesment équipées, n'avaient rien de plus que les chevaux qu'il avait vus dans les rues de Paris.

« Mon cher ami, dit Edouard, mon père te donne le brevet, ses officiers ont offert ton équipement, il est bien juste que tu ne me vois pas de l'avoir menagé cette surprise.

« Pour te rendre, Lucien, profondément ému, se jeta dans les bras de son camarade et l'embrassa.

« Pendant cette vigoureuse accolade, Edouard sentit qu'on lui prenait la main et qu'on la lui laissait.

« Il se dégagea et vit le brigadier Papillon, tout en agitant devant lui les yeux remplis de grosses larmes qu'il s'efforçait en vain de retenir.

« Edouard le releva presque à l'insu de ce témoignage de reconnaissance, et lui tendit vivement la main en présence de tout le régiment.

« Des bravos frénétiques accueillirent cette démonstration cordiale. Précisément, il restait un verre de punch à boire, on le vida à la santé d'Edouard.

« Ce fut ainsi que les deux amis se séparèrent.

« Ils ne s'étaient pas revus depuis trois ans, quand Lucien revint à Paris en congé de convalescence, à la suite de la terrible blessure qu'il avait reçue à la bataille de Minden.

« Tant que le jeune officier demeura confiné dans sa chambre, Edouard ne manqua pas de venir passer tous les jours deux longues heures auprès de lui.

« Les devoirs de sa charge l'avaient éloi-

gné à son tour, la veille même du jour où Lucien commença l'imprudence qu'il eut de se croquer au jour luit.

« Le comte s'attendait donc à le trouver complètement rétabli et ne fut pas médiocrement surpris, lors que Papillon lui raconta comment Lu venait d'être blessé.

« Edouard courut auprès de son camarade et se jeta dans ses bras.

« Comment ! dit-il, tu es encore là ! Ah ! si j'avais été près de toi, j'aurais bien empêché...

« Si tu avais été près de moi, interrompit Lucien, tu aurais fait ce que j'ai fait.

« Certes, fit le gentilhomme, mais je ne te l'aurais pas laissé faire.

« A ces mots, il s'étendit dans un fauteuil.

« Et maintenant, comment es-tu ? lui demanda-t-il.

« Bien, très-bien, répondit Lucien, je mange comme un ogre et j'ai des impatiences dans les jambes.

« Tu as envie de prendre l'air, n'est-ce pas ? Je conçois cela. Eh bien ! veux-tu venir à la campagne avec moi ?

« Assurément, le médecin me l'a recommandé.

« Vraiment ?

« Il prétend que cela me ferait le plus grand bien.

« Je suis de son avis, mais te sens-tu de force à supporter un voyage de quelques lieues ?

« Oui, pourvu que nous n'allions pas trop vite.

« Nous nous arrêterons quand tu voudras. C'est si bon de faire l'école buissonnière !

« Ou donc veux-tu me mener ? demanda le jeune officier.

« Chez mon oncle, à deux lieues de

Meaux.

« Mais que ferons-nous chez ton oncle ?

« Nous nous promènerons, nous chasserons, nous irons à la cour aux jolies filles, nous irons à la messe.

« Si tu y es, dit Edouard, une surtout que je veux te présenter, et dont tu me diras des nouvelles.

« Lucien ne fut pas maître d'un mouvement de surprise.

« Comment ! dit-il, tu veux me présenter une jeune fille ?

« Oui.

« Eh bien ! que dira Blondetta ?

« Elle dira que la petite actrice de la Comédie italienne ?

« Sans doute.

« Elle dira de quelle vaudra, je ne veux pas la supplier, moi. Il s'agit d'une affaire bien autrement sérieuse, fit Edouard avec une dignité comique.

« Tu viens me proposer une affaire sérieuse, toi ! s'écria Lucien.

« Oui, moi. C'est invraisemblable, mais c'est comme cela.

« Eh bien ! de quoi s'agit-il donc, voyons ?

« D'un mariage.

« Pour moi ?

« Oui, pour toi.

« Tu n'as rien dit, Lucien en riant. Rien n'est plus sérieux, en effet.

« Tu plaisantes, mon cher, et tu as tort, dit Edouard, à moins que tu n'aies des raisons pour lesquelles tu n'as rien dit.

« De toi j'admets tout.

« Alors, écoute-moi donc, maudit incrédule.

« Et d'abord, commença le gentilhomme, ma jeune fille porte un nom

adorable, un nom que tu n'as peut-être pas entendu prononcer une fois en ta vie, tant il est rare.

« Quel est-il ?

« Lina.

« En effet, le nom est joli, avoua Lucien, et la jeune personne que tu me proposes est la fille d'un homme très distingué.

« Oh ! mais tu es tout à la fois poète et homme d'affaires.

« Tu sais que le nom que je te propose, c'est Lina, la fille d'un homme très distingué.

« Sans doute, quand on prend une jeune fille, on choisit, mais quand il s'agit de prendre femme...

« C'est encore pis, puisque tu la prends pour la vie, objecta Lucien.

« C'est précisément parce qu'on prend femme pour la vie qu'il ne faut pas s'arrêter à la nuance des cheveux, répéta Edouard sans se déconcerter. Avant tout, ce qu'il faut demander à sa femme, c'est une bonne éducation, une position bien assise et une honnêteté à l'abri de tout soupçon.

« C'est vrai, mais...

« Attends, je n'ai pas fini, interrompit le gentilhomme quand à tous ces biens précieux, il se joint un peu de beauté, je conviens que cela ne gâte rien.

« A la bonne heure ! dit Lucien.

« Eh bien ! mon cher, poursuivit Edouard, Mlle Lina d'Estourbeil...

« Ah ! elle est noble ?

« Comme toi et moi.

« Oh ! comme moi, fit le jeune officier en hochant la tête.

« Oui, comme toi, répartit Edouard. Ce qui résulte de l'enquête qui a été dressée le lendemain de la naissance ne prouve-t-il pas que tu es gentilhomme ?

« On le suppose, oui, mais les preuves... ou sont-elles ?